



Davantage de transparence pour les consommateurs

Document de réflexion

1 De l'importance des labels et des certifications pour une consommation durable

Les consommateurs sont de plus en plus attentifs à l'origine des produits et à la façon dont ils sont fabriqués. Il existe quelques labels environnementaux, mais il n'y a en revanche pratiquement aucun label de durabilité fiable. Les premiers se limitent souvent aux facteurs environnementaux et ignorent les aspects sociaux et, de plus, certains labels autorisent l'incorporation de marchandises non certifiées. Dans de nombreux secteurs, comme le matériel électrique et électronique, le textile, les métaux précieux, les transports, etc., la mise en place de normes environnementales et sociales n'en est qu'à ses débuts. L'instauration de labels de durabilité transparents constitue une étape importante vers un mode de vie et de fonctionnement économique durable. Les labels reflètent les différents progrès réalisés par la production écologique et sociale et il est important qu'ils soient aisément compréhensibles par les consommateurs et ne donnent pas lieu à des suppositions erronées : si l'emballage porte les mentions « écologique » ou « équitable », le contenu doit l'être aussi.

2 Les exigences requises d'un label de durabilité

Ces dernières décennies, la variété des produits disponibles a énormément augmenté, les listes d'ingrédients et les chaînes d'approvisionnement et de sous-traitance se sont allongées, rendant l'étiquetage et le contrôle plus importants que jamais. Les obligations de déclaration sont d'ores et déjà un gage de transparence, quand l'indication des composants et des méthodes de production est formulée de manière compréhensible par le plus grand nombre. Un étiquetage signalant une production respectueuse des ressources naturelles, de l'énergie et des normes sociales et tenant également compte des moyens de transport utilisés et des distances parcourues augmenterait encore la transparence et encouragerait un mode de consommation durable. Le conseil consultatif parlementaire pour le développement durable soutient un label uniforme, compréhensible par le plus grand nombre, signalant les produits de différents secteurs d'activité issus d'une production écologique et instaurant la confiance, comme l'« Ange bleu ». Le label « Bio » s'est imposé dans le domaine alimentaire. En même temps, les différents progrès accomplis par la production écologique et sociale ainsi que, dans le domaine alimentaire, par la production respectueuse des animaux, doivent tout à fait rester autorisés.

À cet effet, on peut envisager des labels qui iraient plus loin et couvriraient également d'autres aspects de la durabilité considérés comme importants par les consommateurs. Cela pourrait par exemple passer par le développement de labels environnementaux déjà bien établis. En tout état de cause, il faut fixer des critères uniformes. L'introduction d'un label de durabilité



global fait partie des possibilités étudiées actuellement par le bureau d'évaluation des répercussions technologiques près le Bundestag dans le cadre du projet « Chances et risques d'un label de durabilité général ».

De plus, les consommateurs doivent pouvoir faire confiance aux labels et aux certifications, ce qui exige la mise en place d'un système de contrôle et de sanction correspondant.

3 Renforcer le rôle d'exemple des pouvoirs publics en mettant en œuvre la directive européenne sur les marchés publics

La nouvelle directive européenne sur les marchés publics permet d'intégrer au droit national des marchés publics des « aspects sociaux, écologiques et innovants », allant au-delà des coûts sur l'ensemble du cycle de vie, et d'en rendre obligatoire le respect. Il faut saluer le projet du gouvernement fédéral de transposer « à l'identique » cette directive dans le domaine situé au-delà des seuils de l'UE, tout comme son intention d'examiner à bref délai dans quelle mesure une transposition en droit national serait également possible en-deçà de ces seuils. Le conseil consultatif parlementaire pour le développement durable encourage le gouvernement fédéral à franchir ce pas en ayant plus fortement recours à l'expertise de l'Alliance pour les achats publics durables et du Centre de compétence pour les achats publics. Le rôle d'exemple des pouvoirs publics, qui passent chaque année des marchés pour un montant d'environ 260 milliards d'euros, contribuerait nettement à l'émergence d'une offre correspondante et, donc, à la réalisation des objectifs de durabilité.

4 Augmenter la transparence pour les consommateurs grâce au code de développement durable allemand (CDD)

Les modes de consommation et de vie durables ne peuvent pas être décrétés par l'État, qui n'en a pas moins pour mission de suivre et de réaliser les objectifs de durabilité nationaux et, à l'avenir, mondiaux. Il y va notamment de la protection des ressources naturelles et du climat, de la biodiversité et de la protection des paysages, des animaux et des mers et océans, de la sécurité et de la santé sur le lieu de travail, de salaires décents, du respect des droits de l'homme, de l'élimination de la pauvreté et de bien d'autres enjeux. Les labels et certifications fiables sont un outil important pour soutenir ceux et celles qui veulent vivre et consommer de manière plus durable.

Une première étape vers un mode de vie plus durable et, partant, vers un fonctionnement économique qui le serait aussi, consiste à renforcer la publication d'informations sur le mode de fabrication tout au long de la chaîne d'approvisionnement et de sous-traitance, telle que la prescrit la directive européenne 2014/95/UE, qui doit actuellement être transposée en droit national. Le conseil consultatif parlementaire pour le développement durable invite le gouvernement fédéral à intervenir en faveur d'un recours accru au code de développement durable allemand (CDD), qui est également applicable aux petites et moyennes entreprises. Ce code fixe des critères comparables propices à un mode de fonctionnement économique plus durable, même si le produit ou le procédé n'a pas encore atteint la maturité suffisante pour recevoir un label ou un autre type de certification. En ce qui concerne le thème « Gestion durable des entreprises » traité par la commission des secrétaires d'État pour le développement durable, le conseil consultatif parlementaire renvoie à son propre document de réflexion.



5 Intégrer la consommation durable comme indicateur à la stratégie nationale de durabilité

Le conseil consultatif parlementaire pour le développement durable exigeait dans son avis sur le rapport d'avancement de 2012 (17/11670) que soit examinée l'adoption d'un indicateur concernant la consommation. Cet indicateur a l'avantage de porter sur tous les produits consommés en Allemagne, tandis que les indicateurs existants ne prennent en compte que la consommation des produits fabriqués en Allemagne. Étant donné que l'Allemagne fait produire essentiellement l'étranger, tant pour sa propre consommation que pour son approvisionnement en pièces et composants destinés à l'exportation, ce nouvel indicateur donnerait une vision plus réaliste de la consommation allemande de ressources naturelles et d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre qui en découlent, etc. Il faut y inclure les moyens de transport utilisés et les distances parcourues, deux éléments qui jouent un rôle important dans le caractère écologique – mais aussi équitable – de la fabrication d'un produit donné. Le gouvernement fédéral est déterminé à faire en sorte qu'une plus grande attention soit accordée aux normes environnementales et de protection des travailleurs, également à l'étranger. Un indicateur basé sur la consommation serait un moyen adéquat permettant à un pays de constater, de manière plus ciblée que ce n'est le cas actuellement, les progrès qu'il accomplit.